

UNCLDC/III/CP/9
19 July 2000

English and French ONLY

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

COMORES

RÉSUMÉ DU PROJET DU PROGRAMME NATIONAL D'ACTION
(version préliminaire)

I. INTRODUCTION

1. Les principales ressources de l'économie comorienne sont les produits agricoles, dont les exportations ont connu une tendance à la baisse, ces dernières années. Aux Comores, le secteur primaire représente environ 41% du PIB, le secteur secondaire 11%, et le secteur tertiaire, dominé par le commerce des biens importés, 48%. Les recettes d'exportation ne couvrent que 8,5% du coût des importations. Les transferts privés (8 fois plus importants que les recettes d'exportation) et publics (3 fois), sont donc des ressources de première importance. Le système économique comorien fonctionne donc grâce à trois leviers : les exportations de quelques produits agricoles, les transferts privés (majoritairement de la diaspora comorienne de France), et l'aide internationale. Chacun de ces leviers a un avenir incertain : les exportations souffrent d'une dévalorisation des productions de rente, l'aide publique suit une tendance à la baisse et les transferts de la diaspora risquent de diminuer avec la deuxième génération.

II. BILAN DES ANNEES 90

2. L'évolution économique des Comores, pendant la décennie 1990, se résume à une stagnation des structures économiques et à une régression du niveau de vie de la population. C'est dans ce contexte que les Comores ont adopté pour la première fois, en décembre 1991, un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) d'une durée de trois ans avec l'appui du FMI et de la Banque Mondiale. Son objectif principal était le rétablissement des grands équilibres macro-économiques, impliquant en priorité un assainissement des finances publiques.

Programme d'ajustement structurel et croissance économique

3. Durant la période du PAS, le pays a bénéficié d'une Facilité d'Ajustement Structurel qui lui a permis de combler le déficit budgétaire. Le PAS a eu beaucoup de répercussions sociales négatives, car près de 3000 agents de l'Etat ont connu un départ forcé. Le PAS n'a pas engendré les effets escomptés sur l'économie, car il n'y a pas eu d'augmentation significative de la production. La dévaluation du franc comorien par rapport au franc français en janvier 1994, s'est totalement répercutée sur le coût de la vie, et la relance attendue des activités de substitution des importations n'a pas eu lieu. On observe en effet une rigidité de la production par rapport à l'évolution du taux de change.

Programme d'ajustement structurel et commerce extérieur

4. La dévaluation de 1994, loin de contribuer à la relance des exportations, a causé au contraire une baisse (de – 27% en valeur). Le coût des importations a par ailleurs augmenté. Il n'y a donc eu ni un effet négatif sur les importations en volume, ni un impact positif sur les exportations. Cela est dû au fait que les exportations du pays, peu diversifiées, souffrent d'un manque de compétitivité structurel, au-delà des effets de prix.

Programme d'ajustement structurel et balance des paiements

5. La détérioration de la balance des paiements s'est accentuée ces dernières années, avec l'accroissement du déficit commercial et la diminution relative de l'aide publique au développement, notamment après 1993. L'année 1994 a été marquée par une forte dégradation de la balance commerciale et un début de baisse tendancielle de l'aide publique au développement (cette dernière, en 1996, était inférieure de 39% à son niveau de 1994). Aucune amélioration de la balance des paiements n'a encore été enregistrée depuis la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel. Cela place les Comores dans une position de dépendance permanente vis-à-vis de l'extérieur.

Programme d'ajustement structurel et pauvreté

6. Les Comores se situent parmi les pays les plus pauvres du monde. Actuellement, plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (41% de la population dans la Grande Comore, 70% à Anjouan, 64% à Mohéli). Si la tendance actuelle se poursuit, l'archipel des Comores sera peuplé de 93,4% de ménages pauvres en 2015. La pauvreté est plus présente en milieu rural qu'en milieu urbain.

III. PRINCIPAUX OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

7. L'économie comorienne est handicapée par les contraintes intérieures et extérieures :

Contraintes intérieures

- les problèmes relatifs à l'instabilité politique ;

- les faiblesses des infrastructures (communications aériennes et maritimes insuffisantes, électricité et eau chères) ;
- faible compétitivité comparativement aux autres pays de la région (coûts de production élevés), fuite des capitaux vers l'extérieur ;
- contraintes au développement du secteur privé : faibles infrastructures, coût élevé des services publics, faible qualification de la main d'oeuvre ;
- l'alphabétisme et la pauvreté des femmes ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, disponibles pour le secteur production (la fonction publique est devenue le seul employeur des diplômés) ;
- la forte pression démographique : la population comorienne croît à un rythme annuel de 2,7% (plus vite que le PIB) et le revenu réel par habitant a connu une baisse de 7% en 10 ans ;
- baisse des prix à l'exportation de la vanille, du ylang-ylang, et du clou de girofle, et diminution des surfaces cultivables ;
- faible capacité d'accueil touristique (300 chambres) et coût assez élevé des transports aériens.

Contraintes extérieures

- forte dépendance par rapport à l'Aide Publique au Développement (15-20% du PIB). Cette dernière a financé aussi le déficit budgétaire annuel à hauteur de 10-15% du budget ;
- les transferts privés qui contribuent aux revenus des ménages et à divers investissements sociaux communautaires, menacent de diminuer ;
- la dette extérieure constitue un lourd handicap (service de la dette : 284% des exportations en 1996) ;
- l'investissement direct étranger (IDE) est quasi-inexistant, à cause de la faiblesse des infrastructures et du mauvais climat des affaires.

IV. PROGRAMME D'ACTION 2001 – 2010

8. Les Comores n'ont jamais eu de stratégie de développement à long terme. Actuellement, sous l'égide de la Direction Générale du Plan, des stratégies sectorielles sont en train d'être élaborées, et leur mise en oeuvre est envisagée en phases : une phase de transition

durant laquelle sera mis en oeuvre un Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (PRRN) de 18 mois, et une phase de stratégie à long terme.

9. Les objectifs globaux en matière de développement se résument en deux points essentiels : la réduction de la pauvreté, et la croissance économique. Il est admis que la pauvreté enracinée et les graves inégalités constituent des obstacles à la croissance durable. C'est pourquoi, avec l'assistance de la Banque Mondiale, un programme transitoire de 18 mois a été établi, avec pour objectif principal la réduction de la pauvreté.

1ère Phase :

Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (2001 – 2002)

8. Le Programme de Reconstruction et Réconciliation Nationale (PRRN) est un programme à court terme (12 à 18 mois), appuyé par la Banque Mondiale et l'ensemble des partenaires du développement des Comores, et dont l'objectif principal est la lutte contre la pauvreté. Les actions ciblées ont été déterminées en étroite collaboration avec les communautés locales et la société civile, afin d'identifier les préoccupations de lutte contre la pauvreté.

Elles concernent la réduction de la pauvreté, l'appui au secteur économique et financier, la bonne gouvernance et l'appui à la décentralisation.

2ème Phase : Stratégie de croissance économique (2002 – 2010)

Premier objectif : la mise en valeur des potentialités économiques

11. L'objectif principal visé pour les 10 prochaines années est le développement socio-économique durable par la mise en valeur des potentialités économiques du pays, principalement l'agriculture, le secteur manufacturier et le tourisme. Le commerce est aussi une activité de plus en plus pratiquée, même pour les fonctionnaires. Dès lors, qu'il est plus rentable d'entreprendre des activités commerciales, les opérateurs investissent peu dans les activités production.

Deuxième objectif : amélioration de l'environnement économique des opérateurs

12. Le développement durable et la lutte contre la pauvreté ne peuvent être recherchés que dans un environnement économique incitatif et stable. A cette fin, les actions suivantes sont envisagées :

- Un programme routier, un programme de transport aérien et un programme de transport maritime sont actuellement élaborés.
- La fiscalité, pesant sur les facteurs de production nécessaires au développement économique sera allégée, et des mesures seront prises pour accroître la productivité.
- Pour encourager les opérateurs à investir, il est prévu de mettre en place une structure semi-étatique chargée d'orienter, d'informer et d'aider les investisseurs.
- Finalement, des actions doivent être menées pour améliorer le cadre juridique de l'économie, développer les ressources humaines et limiter la pression démographique.
